

Faciliter l'échange et la circulation de l'information

Par l'édition d'un journal semestriel : « La Lettre de La Pastorale Pyrénéenne » où l'on retrouve, avant et après l'estive, des articles techniques et des informations sur l'actualité pastorale et environnementale.

Par l'organisation de rencontres et la distribution de plaquettes, La Pastorale Pyrénéenne informe également les professionnels et les autres usagers des espaces ruraux et pastoraux sur les règles du partage de l'espace.



Par l'actualisation de son site internet www.pastoralepyreneenne.fr.

BULLETIN D'ADHESION

Mme Melle Mr

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code Postal : Commune :
 Courriel :

Eleveur Apiculteur Berger Vacher
 Autre Profession :
 Autre Utilisateur de la Montagne :

Première adhésion Ré-adhésion

Cotisation individuelle : 15 euros Dons : 15 € 30 € 50 € 100 €
 Cotisation Association : 50 euros 200 € 500 € Autre

Je souhaite m'impliquer dans la vie de l'Association

Pour toute adhésion ou don à notre association, merci de nous envoyer un chèque à l'ordre de La Pastorale Pyrénéenne accompagné de ce bulletin complété. Vous recevrez en retour un reçu fiscal vous permettant de déduire 66% de votre don/adhésion du montant de vos impôts sur le revenu, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

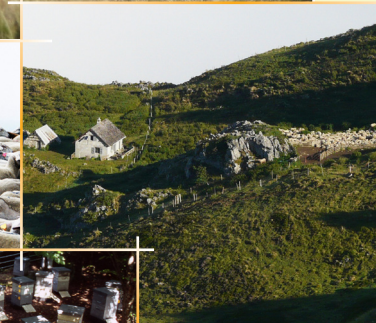
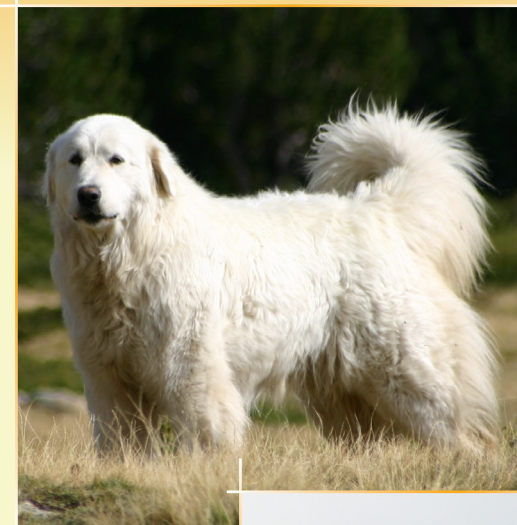


Bulletin à retourner à :

La Pastorale Pyrénéenne
 94, avenue François Mitterrand
 31800 Saint-Gaudens
 ☎ 05 61 89 28 50
ppsiege@pastoralepyreneenne.fr
www.pastoralepyreneenne.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.

La Pastorale Pyrénéenne



Crédits photographiques : FF. Cadet, O. Salvador, G. Rolland, C. Zaire, E. Thébaud, D. Letainturier, B. Sigé, V. Westrélin.

© PASTORALE PYRENEENNE - 2014

Qu'est ce que La Pastorale Pyrénéenne ?

La Pastorale Pyrénéenne est une association au service des éleveurs, des bergers, des apiculteurs et des autres professionnels du pastoralisme.

En plus d'un contexte économique difficile, le pastoralisme doit s'adapter à de nouveaux enjeux tels que : l'entretien des paysages, la qualité des produits, le retour des grands prédateurs, l'augmentation des attaques de chiens ou encore le partage de l'espace avec les activités de loisir.



En réponse à ces nouvelles contraintes, La Pastorale Pyrénéenne s'attache à :

- 🐕 Etudier et développer des moyens de protection des troupeaux tels que les chiens de protection, les parcs de nuits...
- 🐕 Promouvoir et vulgariser l'utilisation de ces techniques sur les exploitations et les estives.
- 🐕 Aider les bergers, vachers et apiculteurs à mieux protéger leurs troupeaux, par un appui concret sur le terrain.

Recherche et développement des techniques de protection

L'association :

- 🐕 Cherche à améliorer les qualités de travail des chiens de protection (sélection des meilleurs sujets).
- 🐕 Travaille à améliorer des techniques de mise au troupeau et d'éducation des chiots (recueil et confrontation des expériences).
- 🐕 Participe à des programmes de recherche et de connaissance sur les chiens de protection (ex: Programme National «Chiens de Protection des troupeaux»).



La Pastorale Pyrénéenne souhaite également développer des partenariats sur des thèmes combinant pastoralisme et moyens de protection (parcs électrifiés, équipements pastoraux,...).

Promotion et vulgarisation des techniques de protection

La Pastorale Pyrénéenne est la structure chargée de la mise en place et du suivi des chiens de protection.

Une équipe de techniciens assure l'accompagnement des éleveurs désireux d'intégrer un chien de protection dans leur troupeau. Cette formation individualisée s'étale du choix du chiot jusqu'au terme de son éducation. Un suivi est effectué durant toute la carrière du chien.

Un réseau de bergers d'appui apporte une aide aux bergers, vachers et apiculteurs pendant la saison d'estive: aide au regroupement nocturne, montage de parcs, surveillance accrue en cas de prédation,..., en attendant que les éleveurs disposent des moyens suffisants permettant une protection satisfaisante.



De plus, l'association :

- 🐕 Réalise des formations auprès des établissements agricoles.
- 🐕 Propose des démonstrations de chiens de troupeaux (conduite et protection).
- 🐕 Edite et diffuse des documents (DVD, Guides pratiques, articles...).